

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 18 Décembre 2019

Objet

**Budget 2019-
Décision
Modificative n° 3**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 11 décembre 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Nathalie LACUEY, Cédric NAFFRICHOUX, Marcelle GRANJEON, Pascal CAVALIERE, Conchita LACUEY, Didier IGLESIAS, Josette DURLIN, Jean-claude GALAN, Martine CHEVAUCHERIE, Liliane REMAUT, Andrée COLLIN, Encarnacion MILLORIT, Jocelyne LAQUIEZE, Nicole BONNAL, Valentine LOUKOMBO SENG, Patrick DANDY, Ali RAIMI, Christophe BAGILET, Alexandre BOURIGAULT, Hervé DROILLARD, Régine HERMENT, Philippe VERBOIS, Patrick ROBERT, Marie-Laurence FEURTET, Serge HADON, Jean-Hervé LEBARS, Sébastien BUTEL, Vincent BUNEL

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Jean-Michel MEYRE à Martine CHEVAUCHERIE
Vincent LERAUT à Cédric NAFFRICHOUX
Nicolas CALT à Philippe VERBOIS**

Absent excusé :

François LEY

Mme GRANJEON a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'après le vote du budget primitif 2019 Il est nécessaire d'ajuster certains crédits en cours d'exécution budgétaire et notamment :

- En section de fonctionnement :

- d'ajuster les crédits pour les amortissements et d'effectuer les écritures de régularisation en conformité avec les vérifications de la trésorerie

- En section d'investissement :

- d'ajuster les crédits pour les amortissements et d'effectuer les écritures de régularisation en conformité avec les vérifications de la trésorerie
- d'ajuster les crédits de paiement 2019 des APCP votés au BP selon les besoins réels
- d'ajuster la prévision budgétaire relative à l'emprunt 2019
- d'ajuster les crédits nécessaires aux frais d'études

Vu l'avis de la Commission Ressources Humaines, Administration Générale et Finances, Marchés publics et Nouvelles Technologies réunie en date du 4 décembre 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

ADOpte la décision modificative n° 3 selon le détail suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Chap/Art	Libellés	Montant	Chap/Art	Libellés	Montant
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Opération 5001 - Aménagement du parc des coteaux			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
2031	Frais d'étude	- 35 216,36 €	28046	Amortissement - Attribution de compensation	113 791,00 €
Opération 6002 - ANRU maîtrise d'ouvrage			021 - Virement de la section de fonctionnement		
2313	Construction	- 187 074,60 €	21	Virement de la section de fonctionnement	- 113 791,00 €
Opération 9003 - Aménagements urbains ville-Cub			16 - Emprunts et dettes assimilées		
2128	Autres agencements et aménagement de terrains	- 44 061,08 €	1641	Emprunts	- 266 352,04 €
20 - Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'étude	90 000,00 €			
21 - immobilisations corporelles					
2128	Autres agencements et aménagement de terrains	- 90 000,00 €			
TOTAL		-266 352,04 €	TOTAL		-266 352,04 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					
6811	Dotation aux amortissements	113 791,00 €			
023 - Virement à la section d'investissement					
23	Virement à la section d'investissement	- 113 791,00 €			
TOTAL		- €	TOTAL		- €

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 19 décembre 2019**

Le Maire,



[Signature]

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 29
Pour : 24 Groupe MAJ.
Contre : 5 Mme HERMENT,
FEURTET, MM. CALT, VERBOIS,
ROBERT
Abstention : 3 MM. HADON,
BUTEL, LE BARS